

From: [REDACTED]
Subject: Fwd: MISE EN DEMEURE [REDACTED]
Date: February 17, 2017 at 20:18
To: Cihem.GHARBI@cabinets.finances.gouv.fr, Xavier.PICCINO@cabinets.finances.gouv.fr, Elise.CALAIS@cabinets.finances.gouv.fr, Philippe-Xavier.BONNEFOY@cabinets.finances.gouv.fr, Maxime.COIFFET@cabinets.finances.gouv.fr, MALANGEAU Sebastien <Sebastien.MALANGEAU@cabinets.finances.gouv.fr>, sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr, Pierre.LECOULS@yvelines.gouv.fr, Jean-Pierre.Barbotin@yvelines.gouv.fr, Joel.Ayache@yvelines.gouv.fr, Helene.Gervais@yvelines.gouv.fr, Christine.Vilaro@yvelines.gouv.fr, Thomas.ANDRIEU@justice.gouv.fr, Eric.Ruelle@justice.gouv.fr, Floran.Vadillo@justice.gouv.fr, Anne.Wurtz@justice.gouv.fr, Nathalie.Vergez@justice.gouv.fr, Carol.Bizouarn@justice.gouv.fr, Sophie.Dulibeau@justice.gouv.fr

Je transfère un email important ci-dessous, bonne lecture! je préfère envoyer l'information à toutes les personnes qui pourraient être concernées.

Pour information, la DGCCRF avait mandaté la DDPP des Yvelines pour mener l'enquête dans l'affaire des escroqueries du groupe McDonald's et selon la DDPP, il n'y aurait aucune infraction... une farce totale et scandaleuse vu les enjeux financiers très importants pour l'État français dans cette affaire.

Je rappelle que même le groupe McDonald's a changé d'avocat dans cette affaire afin de prendre un cabinet d'envergure internationale, le groupe Allen & Overy et cela en remplacement d'Eric Andrieu du cabinet Péchenard (voir le site Steve-Easterbrook.com si vous parlez l'anglais)... voyons, on ne tu pas des moustiques avec un canon... alors pourquoi?

J'attends toujours d'ailleurs une confirmation afin de savoir si oui ou non il existe un lien de parenté entre Thomas Andrieu directeur de cabinet du ministre de la justice et Eric Andrieu du cabinet Péchenard

Begin forwarded message:

From: [REDACTED]@justice-pour-tous.org>
Subject: MISE EN DEMEURE [REDACTED]
Date: February 17, 2017 at 17:34:57 GMT+8
To: nathalie.homobono@dgccrf.finances.gouv.fr, Vincent.Designolle@dgccrf.finances.gouv.fr, frederic.CHASTENET-DE-GERY@dgccrf.finances.gouv.fr, stanislas.martin@dgccrf.finances.gouv.fr, didier.gautier@dgccrf.finances.gouv.fr, cecile.pendaries@dgccrf.finances.gouv.fr, philippe.guillermine@dgccrf.finances.gouv.fr, andre.marie@dgccrf.finances.gouv.fr, chantal.mansoux@dgccrf.finances.gouv.fr, Odile.CLUZEL@dgccrf.finances.gouv.fr, Cecile.Berson-Prat@dgccrf.finances.gouv.fr, jean.fouche@dgccrf.finances.gouv.fr, Gilles.RUAUD@yvelines.gouv.fr, martine.pinville@cabinets.finances.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Il est évident que la DGCCRF ne prend pas cette affaire McDonald's au sérieux. Je vous prie de bien vouloir m'excuser à l'avance pour ce que je vais dire mais vous ne me laissez plus le choix.

Je vous mets en demeure de me fournir sous 6 heures les documents que j'ai demandés lors de ma première demande d'accès à des documents administratifs le 05 décembre 2016 auprès de la DDPP des Yvelines. Le directeur de la DDPP des Yvelines, Monsieur Ruau, m'avait demandé des clarifications que je lui ai fournies. Il est désormais hors délai.

Faute de réponse de votre part d'ici à 6 heures (environ 16h30 heure de Paris) je lancerai le site [REDACTED] dans lequel je dénoncerai les manquements extrêmement graves des fonctionnaires qui ont traité ce dossier ainsi que le fait que la directrice de la DGCCRF Madame Homobono ne semble pas prendre cette affaire très au sérieux alors qu'il s'agit d'une affaire extrêmement grave!

Les enjeux financiers pour l'État français se comptent en centaines de millions d'euros si

ce n'est plus!

Soit vous êtes incompetents, soit vous protégez McDonald's! Mais prétendre qu'il n'y avait aucune infraction... non, c'est une farce... j'ai essayé d'être conciliant avec Monsieur Ruaud, j'ai réellement fait un très gros effort, je lui ai tendu la main alors qu'il m'avait raccroché au nez au téléphone...

Je suis très remonté. Ceci étant dit, avant que cela ne dégénère encore plus, voilà ce que je vous propose :

Nous faisons la paix ET

vous me fournissez les documents que je demande comme c'est mon droit d'ailleurs ET

si en plus de ça vous vous engagez d'ici à 6 heures que ma deuxième demande d'accès à des documents administratifs (celle qui vise l'enquête sur les escroqueries de 2016) sera honorée dans les délais (si vous m'envoyez le dossier aujourd'hui, ce serait encore mieux) ET

si vous désignez un interlocuteur unique avec qui je puisse échanger sur ce dossier (je veux quelqu'un d'intelligent et qui comprenne un minimum le droit, pas besoin que ce soit un expert mais qu'il comprenne au moins ce qu'est une jurisprudence!)

dans ce cas, je retarderai le lancement du site [REDACTED] ET

je vous expliquerai sur la base de votre enquête pour quelles raisons vous n'avez pu que vous tromper **et cela en me basant sur la jurisprudence et sur le droit français et européen** ET

je vous expliquerai les escroqueries des années précédentes ET

je vous fournirai encore plus d'informations et de preuves de qualité qui prouvent indéniablement que les pratiques du groupe McDonald's sont des escroqueries en bande organisée visant les mineurs ET des pratiques commerciales trompeuses et agressives!

J'attends votre réponse dans les prochaines heures.

Cordialement,

[REDACTED]

PS : une copie de cette email est envoyé à Madame Pinville et à Monsieur Ruaud

France-v-McDonalds.org